

Le Cher et les migrateurs

La rivière de contournement du barrage de Savonnières a fait l'objet dans la NR d'un titre prometteur : « La voie s'ouvre pour les migrateurs du Cher ». Depuis 10 ans, je réfute l'interprétation qui consiste à affirmer que les barrages sont la cause de la disparition amorcée des migrateurs dans le bassin de la Loire.

Quel est le fait principal qui étaye mon hypothèse ? La LOGRAMI (Loire Grands Migrateurs) a la charge du comptage vidéo de la remontée des migrateurs. Elle dispose de 9 stations de comptage sur différents cours d'eau du bassin. Comparée à l'année record 2007 pour laquelle 129149 remontées ont été comptabilisées (toutes espèces migratrices cumulées), la moyenne des remontées ces dix dernières années (2011-2020) est de 31140. Ces chiffres traduisent un effondrement du flux migratoire de 75,9%. On constate aussi, qu'en dehors des saumons, les autres espèces quittent la Loire pour remonter à leur lieu de reproduction ou d'alimentation par la Vienne et la Creuse. Ajoutons que depuis 2000, l'hydromorphologie du bassin n'a pas changé à l'exception de quelques petits aménagements censés l'améliorer.

L'hypothèse que je défends pour expliquer la chute des populations migratrices est la très mauvaise qualité chimique de l'eau. Les migrateurs sont dotés d'un odorat exceptionnel et peuvent à coup sûr détecter toute pollution excessive d'un cours d'eau et éviter de l'emprunter. J'ai essayé d'alerter les pouvoirs publics en adressant des analyses scientifiques aux parlementaires, ministères et aux Agences de l'eau. Sans succès tangible. Je suis le vilain petit canard qui écrit que l'eau de la Loire, le fleuve français le plus emblématique, est chimiquement polluée. Le faire savoir est incongru.

Plutôt que de s'attaquer au problème fondamental de la pollution chimique, gravement nuisible à l'ensemble de la biodiversité aquatique et à notre alimentation en eau potable, le Cher canalisé sert de bouc émissaire. On va l'aménager à coup de millions d'euros pour montrer qu'on agit. Une station de comptage vidéo, facile à installer dans une rivière de contournement et peu coûteuse permettrait de connaître les résultats de ces prétendues améliorations. En renonçant à la faire, l'Agence de l'eau craint-elle de montrer que les aménagements réalisés et ceux à venir sont inutiles ?

Jean-Pierre Pestie

37270 Athée sur Cher